

HONORAIRES DES TRANSACTIONS

<i>Immeuble à usage d'habitation</i>		Fonds de commerce / Locaux commerciaux et professionnels	
Montant de la vente	Honoraires TTC	Montant de la vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 90 000 €	7,5 % minimum forfaitaire de 5 000 €	Jusqu'à 50 000 €	4900 €
De 90 001 à 150 000 €	7 %	de 50 001 à 100 000 €	12 %
De 150 001 à 200 000 €	6,5 %	de 100 001 à 200 000 €	10 %
De 200 001 à 300 000 €	6 %	de 200 001 à 300 000 €	9 %
De 300 001 à 400 000 €	5,5 %	au-delà de 300 000 €	8 %
De 400 001 à 499 999 €	5 %		
Au-delà de 500 000 €	4,5 %		

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire pour une prestation de service supérieure ou égale à 25 € TTC